



Soupsconne de viol sur mineur

Par **guyenne**, le **16/06/2013** à **21:44**

Mon ami a été placé en garde à vue mardi matin (nous sommes dimanche).mercredi j'ai été auditionnée par la gendarmerie qui m'a dit qu'il était dans les locaux et placé en garde à vue.rien dit de plus .on m'a questionné sur ma relation avec lui.Je ne vis pas avec lui mais nous sommes ensemble depuis cinq ans.bref, j'ai bien vu que les faits étaient graves.pendant l'entretien , j'ai été appelé par un enquêteur social du tribunal.sans m'en dire plus , il m'a aussi posé des questions sur mon ami (situation pro , lien avec lui etc...).ensuite l'enquêtrice m'a dit que mon ami était soupçonné de viol sur mineur de moins de quinze ans (faits qui se seraient passés en juillet 2012).stupeur...je suis partie .depuis aucune nouvelle.Rien .et nous sommes dimanche.Mon ami a été déféré , c'est sûr et je n'ai pas été appelée.il n'a que moi comme famille.personne d'autre.a-t-il eu honte ?a-t-il été mis en détention?sûrement.a-t-il comparu?il n'a jamais été condamné , ni inculpé pour quoi que ce soit .rnje ne sais pas quoi faire